



Rapport d'activités 2023

ATE Association transports et environnement

Pour une mobilité
d'avenir



Sommaire

3	Avant-propos du Président de l'ATE
5	Avant-propos de la Directrice de l'ATE
6	Référendum contre la folie autoroutière
8	L'ATE en chiffres
10	Axes essentiels
12	Politique des transports
16	Sécurité routière
19	Communication
20	Assurances
22	Produits, offres et adhésion
24	Visages de l'ATE
26	Association
28	Alliances
31	Adresses

Chère lectrice, cher lecteur,

Lorsque je passe en revue l'année 2023, je me souviens surtout de deux événements. Le premier a été le succès de la votation du mois de juin: le peuple a accepté la loi sur la protection du climat à 59% des voix, légitimant ainsi l'objectif climatique de la Suisse par la voie de la démocratie. Certes, le «zéro émission nette» de CO₂ n'est pas encore en vue. Mais un jalon solide a tout de même été planté, et l'ATE a contribué de manière décisive à ce succès.

Le deuxième est le référendum contre la folie autoroutière. Le Parlement et le Conseil fédéral envisagent d'investir plus de 5 milliards de francs dans l'extension des routes nationales, dans le cadre d'un programme totalement exagéré, dépassé et ruineux. L'ATE a lancé un référendum contre cette absurdité et pris la tête d'une large alliance composée d'une trentaine d'organisations et de partis. La récolte de signatures, couronnée de succès, a été un moment fort de notre année: en trois mois à peine, plus de 100 000 signatures ont été collectées. Un immense merci au personnel de l'ATE.

Parmi nos membres, certaines personnes ne peuvent cependant pas renoncer à leur voiture, mais elles prennent le volant aussi rarement que possible. Avec «MyWay», l'ATE propose à ces automobilistes occasionnel-les un nouveau modèle d'assurance à la prime avantageuse, qui prend en compte le nombre précis de kilomètres parcourus. Le succès a été au rendez-vous: en quelques semaines, plus de 70 souscriptions ont été enregistrées.

L'année passée ne nous a cependant pas offert que de bons moments: après cinq ans et demi de travail acharné, notre directeur, Anders Gautschi, a décidé de quitter l'ATE, à notre grand regret. Je remercie Anders de tout cœur pour tout ce qu'il a fait et je lui adresse mes meilleurs vœux pour la suite.

Heureusement, nous avons trouvé la bonne personne pour lui succéder: le 1^{er} janvier, Stéphanie Penher, jusque-là responsable de la politique des transports et des campagnes, a repris les rênes de l'association nationale. Pour les employé-es de l'ATE, la poursuite de la collaboration est donc placée sous les meilleurs auspices, j'en suis convaincu.

Je remercie l'ensemble du personnel ainsi que les sections et nos partenaires pour leur engagement sans faille, et je leur souhaite beaucoup de réussite dans leur action en faveur d'une mobilité respectueuse du territoire et du climat.

Ruedi Blumer
Président central de l'ATE



Impressum

Utilisation plus poussée des textes, photos et graphiques uniquement avec l'autorisation écrite de l'ATE Association transports et environnement. Cela s'applique également aux publications ou traductions électroniques ou autres.

Éditeur

ATE Association transports et environnement
Aarberggasse 61, case postale, 3001 Berne
Tél. 031 328 58 58
ate@ate.ch
www.ate.ch

Concept & graphisme

Viviane Barben
Nelly Jaggi
Andreas Käsermann
Jolanda Rohrer

Publication

Juin 2024
Le rapport d'activités de l'ATE Association transports et environnement est aussi disponible en allemand.

Source des images

page 1: © ATE – Pascale Amez
page 3: © ATE
page 4: © ATE
page 6: © ATE
page 7: © ATE
© Hansjörg Keller
page 10: © ATE
page 13: © ATE
page 14: © ATE
page 15: © ATE
page 16: © ATE
page 17: © ATE
page 19: © Fabian
Lütholf setrunners.ch

page 20: © AdobeStock – FOLIO
page 23: © ATE
page 24: © ATE
© C. Ruben
page 28: © ATE
page 29: © Michel Bovin

Chère lectrice, cher lecteur,

L'an dernier, l'ATE a préparé le terrain des activités à venir. À plusieurs reprises, j'ai pu observer des manifestations de volonté. Ainsi, nous avons mis en œuvre la décision de référendum de la Conférence de planification et voulons déclarer la guerre – dans les urnes, s'entend – à la folie autoroutière. Et, naturellement, nous voulons gagner.

Au fil de l'année, j'ai constaté qu'il s'est beaucoup agi d'exprimer ce que nous voulons ou ne voulons pas. En 2023, de nombreuses personnes n'ont pas voulu prendre l'avion et se sont même engagées à y renoncer dans le cadre de la campagne de l'ATE «Rester sur terre». Les membres de la communauté du «Public Challenge» ont voulu réduire leur propre empreinte environnementale et inciter d'autres personnes à en faire de même dans le cadre du concours.

L'ATE a réussi à désamorcer le débat sur la controverse fictive entre les transports publics (TP) et les zones 30. Oui, une étude a montré que les TP sont bien concernés par le 30 km/h, mais pas de manière aussi dramatique qu'affirmé dans la presse. Lorsque 400 mètres séparent deux arrêts, le trajet pour les parcourir dure à peine 6 secondes de plus qu'à 50 km/h. Et si l'on prend les bonnes mesures, qui sont parfois très simples, les TP ne sont même plus ralentis du tout. Tout ce qu'il faut pour cela, c'est de la bonne volonté.

Enfin, en collaboration avec l'association de consommateur·rices SKS, l'ATE a disséqué le projet «myRide» de l'Alliance SwissPass et réaffirmé son engagement: nous voulons des TP pour tout le monde! Nous voulons des tarifs transparents et une offre accessible même aux personnes qui ne possèdent pas de smartphone ou de carte de crédit.

La volonté, j'en ai cependant fait l'expérience aussi sur un plan plus personnel lorsqu'après avoir pesé le pour et le contre et discuté abondamment de la question, j'ai déclaré: «Oui, je veux devenir directrice de l'ATE.» Ainsi, j'ai endossé ma nouvelle fonction au début de l'année. Et je me réjouis de tout ce que nous allons accomplir encore avec notre solide équipe à Berne et à Genève, avec des sections investies et avec nos très nombreuses et nombreux bénévoles. Non seulement nous en avons la volonté, mais nous en sommes capables.

Stéphanie Penher
Directrice de l'ATE



Stop à la folie autoroutière

Le Conseil fédéral et le Parlement ont décidé d'investir 5,3 milliards de francs dans l'extension des autoroutes. Un projet incompréhensible pour l'ATE, qui a lancé un référendum et joué un rôle central au sein de l'alliance «Stop à la folie autoroutière». L'ATE a pris les rênes de la campagne et organisé l'attestation des signatures. Les sections et la JeuneATE ont également mis tous leurs efforts dans ce combat. L'alliance a rassemblé 100 000 signatures jusqu'au dépôt du référendum à la Chancellerie fédérale, le 11 janvier 2024. Les projets d'extension seront ainsi soumis à la décision du peuple.

22. FÉVRIER 2023

LE CONSEIL FÉDÉRAL PRÉVOIT UN PROGRAMME DE CONSTRUCTION DE ROUTES SURDIMENSIONNÉ

Le Conseil fédéral présente le message relatif au programme de développement stratégique PRODES, derrière lequel se cache l'extension des autoroutes. L'ATE lance un référendum: ces projets d'extension sont surdimensionnés et contraires aux objectifs climatiques. L'alliance référendaire se met en place. Après la décision du Conseil fédéral, le Conseil national et le Conseil des États débattent du



29. SEPTEMBRE 2023

L'ATE LANCE LE RÉFÉRENDUM

La décision de référendum est prise. Les deux Chambres du Parlement ont adopté le programme d'extension des autoroutes.



30. SEPTEMBRE 2023

RÉFÉRENDUM ET MANIFESTATION POUR LE CLIMAT

À la fin du mois de septembre, la manifestation nationale pour le climat a lieu à Berne. Plus de 60 000 personnes défilent dans les rues: c'est l'occasion idéale pour l'annonce du référendum par le président de l'ATE, Ruedi Blumer.



10. OCTOBRE 2023

DÉBUT DE LA RÉCOLTE DE SIGNATURES

L'ATE commence à récolter des signatures contre les projets d'extension. Une large alliance constituée d'autres organisations, de (jeunes) partis et d'associations s'engage à ses côtés. Sur la photo: la récolte de signatures par la section zurichoise.



10. NOVEMBRE 2023

STOPPER LA FOLIE AUTOROUTIÈRE

La JeuneATE descend dans la rue avec trois autres jeunes partis: elle installe un SUV grandeur nature en carton sur la Place fédérale et le fait rouler symboliquement sur les objectifs climatiques. Des objectifs que le peuple a clairement approuvés en disant oui à la loi sur la protection du climat, et qui sont foulés aux pieds: un désastre!



31. OCTOBRE 2023

NOUVEAU CHAPITRE DE LA FOLIE AUTOROUTIÈRE

Le Parlement va encore plus loin que le Conseil fédéral, en prévoyant de construire «au moins six voies» sur toute l'autoroute A1. Pour l'ATE, cette décision va clairement dans la mauvaise direction.



8. DÉCEMBRE 2023

DERNIÈRE LIGNE DROITE POUR LE RÉFÉRENDUM

L'ATE annonce une bonne nouvelle: à l'approche de Noël et en tout juste deux mois, l'alliance référendaire a récolté plus de 72 000 signatures. Ainsi, le peuple aura son mot à dire sur l'extension et son coût de 5,3 milliards.



11. JANVIER 2024

100 000 SIGNATURES CONTRE LA FOLIE AUTOROUTIÈRE

Le 11 janvier, les représentant-es de l'alliance «Stop à la folie autoroutière» remettent les signatures à la Chancellerie fédérale: au moment du dépôt, 66 450 des plus de 100 000 signatures récoltées ont été attestées officiellement. Le succès est colossal.



Magazine de l'ATE

4 éditions publiées

vidéos

13 vidéos réalisées pour des campagnes

assurances «assistance e-bike»

1000

assurances dépannage

33000

dons

14 566 dons reçus. Merci infiniment!

procédures de recours

5 procédures de recours clôturées et 7 ouvertes

à Berne et Genève

collaborateurs et collaboratrices **73**

près de

95000

membres qui nous soutiennent

référendum

contre la folie autoroutière:

2,3 Mio de personnes atteintes sur les réseaux sociaux

assurances Carnet d'entraide

34500

sections

24 s'engagent pour les causes que nous défendons

et 12 groupes régionaux

webinaires

5 réalisées

communiqués

56 de presse

assurances véhicules à moteur

13500

newsletters envoyées

43 notamment la newsletter de l'ATE, des informations sur les campagnes, les webinaires, eco-auto

consultations

13 prises de position et 1 avis d'expertise déposés, concernant entre autres la suppression de l'exonération des voitures électriques de l'impôt sur les véhicules et les aires de circulations réservées à la mobilité douce.

Pour des transports respectueux du climat

La Suisse se prononce en faveur de la protection du climat

En juin, le peuple a clairement approuvé la loi sur la protection du climat, avec 59,1 % de «oui». L'ATE s'est battue en faveur de cette loi et a mobilisé ses membres au moyen de son magazine et par des campagnes sur les réseaux sociaux. Par son vote, le peuple a fixé des objectifs contraignants en matière de réduction du CO₂, ouvrant la voie à l'adoption de mesures. Pour réduire à zéro les émissions de gaz à effet de serre du trafic routier d'ici 2050 au plus tard, l'ATE estime que le parc de voitures neuves doit atteindre l'objectif de 0 gramme de CO₂/km jusqu'en 2030. De plus, véhicules utilitaires et camions doivent être impliqués dans les objectifs du parc automobile afin de réduire les émissions de CO₂ du trafic des poids lourds.



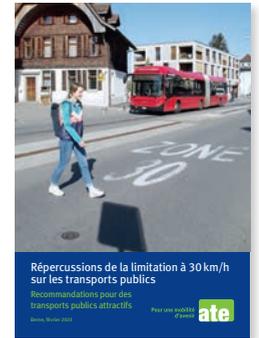
Appel pour une année sans prendre l'avion

L'ATE a lancé sa campagne «Rester sur terre» au début de l'année. En peu de temps, plus d'un millier de personnes se sont engagées à ne pas prendre l'avion en 2023, envoyant ainsi un signal fort pour une protection efficace du climat. La campagne de l'ATE a été lancée dans le cadre de l'action internationale «Stay Grounded»; les personnes intéressées et les participant-es ont été tenu-es au courant par une newsletter

thématique. La population suisse aime l'avion : elle le prend deux fois plus que les habitant-es des pays voisins. Cela se reflète dans les émissions de gaz à effet de serre: en 2019, le trafic aérien était à l'origine de 27% de l'impact climatique du pays, ce qui en fait le secteur le plus polluant.

Une étude démontre l'utilité économique des zones 30

Les TP ne sont pas freinés par le 30 km/h: telle est la principale conclusion d'une étude de fond commandée par l'ATE. Le 30 km/h a un impact positif sur la sécurité routière, offre davantage de possibilités d'aménagement de l'espace public et améliore la qualité de vie, notamment en réduisant le bruit. Pour l'ATE, il s'agit là d'une validation claire du combat qu'elle a choisi de mener en faveur des zones 30. Les résultats de l'étude montrent que le 30 km/h a bien un impact sur la durée des trajets des TP, mais que celui-ci est minime et que des mesures permettent de le réduire ou de l'éviter. Par exemple en réservant des pistes aux TP, en leur accordant la priorité aux feux rouges ou en aménageant les arrêts de bus. Comme le 30 km/h s'applique à tous les moyens de transport, il est peu probable que les gens se détournent des TP en faveur du transport individuel motorisé. www.zone30.ch



Nouvelle assurance automobile «MyWay»

En 2023, l'ATE a enrichi son portefeuille d'assurances d'une nouvelle offre: «MyWay» s'adresse en particulier aux automobilistes occasionnel·les qui accordent de l'importance à une bonne couverture d'assurance. L'offre a suscité un vif intérêt: après son lancement, 71 nouveaux contrats ont été signés en quatre mois. «MyWay» présente tous les avantages d'une assurance automobile classique; cependant, le montant de la prime est calculé non de manière forfaitaire, mais au kilomètre près, en vertu du principe «rouler moins pour payer moins». Ce qui protège à la fois l'environnement et le porte-monnaie des assuré-es.

www.ate.ch/assurances/ate-myway-assurance-auto

Campagne «ARRÊTEZ-VOUS POUR LES ÉCOLIER·ÈRES»

En collaboration avec Mobilité piétonne Suisse, l'ATE a poursuivi la campagne «Arrêtez-vous pour les écolier·ères». Ces actions de sensibilisation et d'information se sont intensifiées notamment après les vacances scolaires et au début de la nouvelle année scolaire. De nombreux médias en ont parlé cette année encore, puisque la campagne a fait l'objet de près de 250 sujets. Son message central rappelle que les enfants sont en phase d'apprentissage dans la circulation routière. Leur sécurité sur le chemin de l'école est principalement entre les mains des automobilistes, qui, en faisant preuve de prudence et d'anticipation, ont un rôle décisif à jouer. Visibles de loin, les banderoles jaunes placées près des écoles et les affiches de la campagne au bord des routes ont été complétées, en 2023, par de la publicité dans les transports publics. chemin-ecole.ch

Se déplacer sans nuire au climat

L'ATE a lancé un référendum pour s'opposer aux projets d'extension autoroutière totalement dépassés du Parlement. En même temps, à l'aide de critiques constructives, de recherches et de campagnes, elle a démontré qu'il est possible de se déplacer sans nuire au climat.

Dans le monde entier, l'été 2023 a été le plus chaud depuis le début des relevés, et les émissions du trafic routier ont continué d'aggraver la crise climatique. Pour l'ATE, une chose est claire depuis longtemps: il est indispensable de réduire la circulation routière.

Or, construire plus de routes contribue à accroître le trafic. Le programme d'extension autoroutière adopté à l'automne par le Conseil national et le Conseil des États est complètement hors d'âge, car la Suisse a dit oui à la protection climatique et à la loi y afférente. Ces projets d'extension contredisent les objectifs fixés. Sans hésiter, l'ATE a lancé un référendum et pris les rênes au sein de l'alliance référendaire. Avec ses organisations partenaires, elle est parvenue à rassembler plus de 100 000 signatures. Il est prévu que le projet soit mis en votation en novembre 2024.

Changement des comportements et objectifs volontaires

Tandis que le oui du peuple suisse à la loi sur la protection du climat en juin a fixé des objectifs contraignants, l'ATE mène de nombreux projets qui esquisseraient des objectifs volontaires et peuvent être vus comme des mesures d'accompagnement. Nos comportements doivent changer si nous voulons freiner le réchauffement climatique. Renoncer aux voyages en avion est l'une des actions les plus efficaces pour protéger le climat. En janvier, l'ATE a donc créé la communauté

«Rester sur terre». Dans le cadre de cette campagne, 1035 personnes ont décidé de ne pas prendre l'avion en 2023. Elles ont reçu des informations sur les conséquences du trafic aérien ainsi que des conseils précieux pour voyager autrement. Neuf organisations, telles que le WWF et la CESAR, soutiennent le projet.

«L'Ecotrip Challenge» a lui aussi pour but de promouvoir les voyages non polluants. En y participant, les élèves prennent conscience de la quantité de CO₂ rejetée par les différents moyens de transport. La classe qui voyage de la manière la plus écologique remporte le concours. 25 classes de gymnases ont participé à sa quatrième édition. Ce sont les élèves de la classe 4b de l'école cantonale de Trogen (AR) qui ont remporté «l'Ecotrip Challenge». Chaque élève a gagné un Inter-rail Global Pass.

Plus d'informations

www.eco-auto.info
www.ecotrip-challenge.ch
www.europeentrain.ch
www.ate-carfree.ch
www.cesar-klug.ch
www.jeune-ate.ch
www.habitat-mobilitedurable.ch
www.busdesneiges.ch
www.busalpin.ch/fr
www.fahrtziel-natur.ch/fr
www.energiewende2035.umweltallianz.ch/fr

Le «Public Challenge 2023», quant à lui, a permis aux participant-es de mesurer et de comparer les effets de leur mobilité pendant six semaines au moyen d'une application dans l'objectif de réduire au maximum leurs émissions. Ce concours est le fruit d'une étroite collaboration avec Swisscom et d'autres organisations partenaires.

Des entreprises et des universités s'engagent

Le «Travel Smart Ranking» analyse et évalue l'engagement pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre dues aux voyages en avion de 322 entreprises dans le monde. L'ATE fait partie de l'organisme international responsable du «Travel Smart Ranking». En complément du classement international, l'ATE a évalué des entreprises suisses selon la même méthodologie.

Dans le cadre du premier «University Climate Ranking», l'ATE a examiné quels objectifs climatiques 14 universités suisses se sont fixés. Les résultats de l'analyse ont montré que la plupart des universités suisses ne sont pas encore sur la voie du «zéro émission nette». L'ATE a défini des propositions pour améliorer la situation.

Pour des transports publics forts

Pour une transition réussie dans le domaine des transports, la Suisse a besoin d'un système de transports publics (TP) fort et accessible. Un réseau bien développé et des tarifs



Les élèves de la classe 4b de Trogen (AR) ont remporté l'Ecotrip Challenge 2023.

justes et prévisibles sont indispensables. L'ATE considère que le système tarifaire «dynamique» conçu par l'Alliance Swiss-Pass, «MyRide», n'est ni prévisible, ni transparent. Il pourrait en outre désavantager les usagers et usagers des TP qui souhaitent pouvoir continuer à payer en espèces. C'est pourquoi l'ATE et l'organisation suisse de protection des consommateur-rices SKS ont défini un cadre directeur en matière de tarification et de billetterie.

En ce qui concerne la nouvelle offre «demi-tarif Plus», l'ATE l'accueille de manière modérément positive. Cette offre est intéressante surtout pour les pendulaires à temps partiel. Elle comble ainsi la lacune existant entre le demi-tarif et l'abonnement général.

Un bain de nature respectueux du climat

L'ATE soutient plusieurs initiatives liées au respect de la nature pendant les loisirs. Le Bus alpin permet d'accéder à des zones

montagneuses de la Suisse difficilement ou non accessibles en TP. Depuis 2022, le Bus alpin peut être réservé au moyen d'une application. L'offre spéciale de «Destination Nature», qui proposait des TP gratuits aux voyageuses et voyageurs réservant au moins trois nuitées dans un Parc suisse, a également rencontré un bel écho. Le Bus des neiges est lui aussi très apprécié: il a débuté sa cinquième saison en décembre.

L'électrification des transports

L'ATE plaide pour des transports sans combustibles fossiles. La transition vers un parc de véhicules électriques est un élément clé de la réduction des émissions de CO₂. Mais l'électrification croissante du trafic routier requiert des règles plus strictes, telles que celles déjà adoptées par l'UE. Un cadre légal est nécessaire afin qu'une économie circulaire puisse s'établir dans le domaine des batteries. De nettes améliorations sont aussi

indispensables dans le recyclage de celles-ci.

Si les véhicules électriques sont plus efficaces et moins polluants que ceux à essence, l'ATE considère que l'exonération fiscale qui leur a été accordée jusqu'ici encourage le transport individuel motorisé. C'est pourquoi elle insiste depuis longtemps déjà sur la suppression des mesures de soutien et des exonérations fiscales accordées aux voitures électriques jusqu'en 2025.

Par ailleurs, l'ATE a continué de développer la plateforme comparative eco-auto.info: le guide pour l'achat d'un véhicule respectueux de l'environnement analyse désormais aussi les camping-cars. Notons que le premier break électrique vendu en Suisse se positionne dans le top 20 des voitures électriques.

Transport simplifié des vélos en train

La réservation obligatoire pour le chargement de vélos dans les trains des CFF constitue un obstacle. Emballés dans des sacs de transport, les vélos peuvent toutefois être emportés gratuitement et sans réservation dans les trains IC. L'ATE propose donc des sacs de transports à la location. Elle continue de lutter pour la suppression de la réservation obligatoire et l'extension des espaces pour les vélos dans les trains.



Emballés dans des sacs de transport, les vélos peuvent être chargés sans réservation et gratuitement dans les trains IC.

Quels hommes et femmes politiques s'engagent pour l'environnement?

En 2023, «l'Ecorating» de l'Alliance-Environnement, constituée de Greenpeace, Birdlife, Pro Natura, la SES, l'ATE et le WWF, a continué de mener l'enquête auprès des candidat-es au Palais fédéral afin d'aider les électrices et électeurs dans leur choix.

Engagée contre le bruit du trafic ...

L'ATE lutte contre le bruit du trafic, qui met la santé en danger. Le 30 km/h est une mesure judicieuse.

... et le bruit des avions

La Coalition environnement et santé pour un transport aérien responsable (CESAR), dont le secrétariat a continué d'être assuré par l'ATE en 2023, s'engage pour la réduction du bruit du trafic aérien.

Vivre sans voiture

La plateforme «Habitat à stationnement réduit» est un projet de l'ATE visant à promouvoir la planification et la construction de logements à stationnement réduit. Elle met également l'accent sur l'optimisation de l'offre de mobilité dans les lotissements existants. Dans le cadre d'une conférence sur la mobilité à Munich, la fondation Hans Sauer lui a décerné un prix.



Le prix FLUX a été attribué à la ville de Bellinzone pour la rénovation de sa gare.

La plateforme propose des webinaires passionnants sur l'habitat à stationnement réduit. Cette année, un séminaire s'est penché sur la manière d'intégrer les personnes à mobilité réduite aux projets d'habitat à stationnement réduit. À cette fin, l'ATE a produit une interview filmée qui a permis au public de découvrir la coopérative d'habitation Kalkbreite.

Prix de mobilité FLUX

L'ATE et d'autres organisations partenaires ont décerné à la ville de Bellinzone le prix suisse de la mobilité FLUX pour sa nouvelle gare. En la rénovant, Bellinzone s'est dotée d'un pôle d'échanges exemplaire et d'une haute valeur architecturale. Cette gare assure le confort des voyageuses et voyageurs et contribue à accroître l'attrait des TP par rapport aux modes de transport individuels.

Des concepts de mobilité sûrs pour les personnes de tout âge

En matière de sécurité routière, l'ATE se concentre sur les groupes particulièrement vulnérables: les enfants et les seniors. Lorsque les conditions de trafic sont adaptées à leurs besoins, elles sont sûres pour l'ensemble des usagères et tous les usagers de la route.

L'ATE s'engage pour la sécurité des plus jeunes dans le cadre de différentes campagnes. Ainsi, la campagne «Arrêtez-vous pour les écolier·ères», organisée avec Mobilité piétonne Suisse, a continué en 2023 de rappeler aux automobilistes qu'il faut faire attention aux enfants sur le chemin de l'école. D'autres projets poursuivent le même objectif de sécurité pour les enfants.

Plans de mobilité scolaire de l'ATE

Les Plans de mobilité scolaire (PMS) initiés il y a onze ans par l'ATE en Suisse romande permettent de sécuriser les abords des écoles par une démarche participative et des solutions sur mesure. Le succès est au rendez-vous: en Suisse romande, six PMS ont été mis en œuvre jusqu'à la fin de 2023, et cinq autres ont été lancés. Nous avons reçu de nouvelles demandes de la part d'écoles. Une avancée encourageante qui favorise l'activité physique et la santé des enfants dans un environnement sûr. En Suisse alémanique aussi, les PMS de l'ATE se développent, comme à Brislach (BL) et à Orpond (BE). Un autre PMS est prévu à Baar (ZG).

L'antenne genevoise de l'ATE, le Bureau romand, a en outre organisé un séminaire sur les PMS de l'ATE pour les communes intéressées. Ce séminaire visait à définir comment garantir le calme et la sécurité aux abords des

écoles. Une étude a été présentée, qui démontre l'importance d'un espace public de bonne qualité pour le bien-être et le développement des enfants. La vice-présidente de l'ATE, Isabelle Pasquier-Eichenberger, a participé à la table ronde qui a suivi.

À pied par tous les temps avec le Pedibus

En Suisse romande et au Tessin, le Pedibus a de nouveau enregistré une demande croissante: en 2023, près de 4 000 enfants ont pris part à 403 lignes avec quelque 2 000 accompagnatrices et accompagnateurs. Le Pedibus apprend aux enfants à adopter le bon comportement dans la circulation et leur fait découvrir leur environnement.

Très colorée, la nouvelle identité visuelle du Pedibus évoque le plaisir d'aller à l'école à pied par tous les temps. La campagne d'affichage qui a été lancée à cette occasion s'est accompagnée de la distribution d'un petit dépliant destiné aux enfants et à leurs familles.



De nombreux événements ont rencontré un vif succès, comme la séance de cinéma Pedibus, les événements transgénérationnels et le spectacle «Pedibus et ses amis». Le 22 septembre 2023, la «Journée internationale à pied à l'école» était placée sous le signe de l'exploration. Des milliers d'enfants, de familles, de classes et d'écoles y ont participé dans de petites et grandes villes.

Année record pour «walk to school»

Plus connues en Suisse alémanique, les semaines d'action «walk to school» de l'ATE ont notamment pour objectif de lutter contre le phénomène des parents-taxis. La 12^e édition s'est achevée sur un record: 10 300 élèves de 540 classes ont participé au concours. Les enfants ont parcouru à pied le chemin de l'école pendant deux semaines entre les vacances d'été et les vacances d'automne, la plupart du temps en groupes. Chaque trajet comptait, et chaque trajet accompagné permettait d'enregistrer des points supplémentaires. Autre fait réjouissant: la campagne se dote d'un nouveau visuel depuis cette année. Des points colorés munis de visages et de jambes parcourent à pied le chemin de l'école.



Plans de mobilité seniors

L'ATE continue de se battre pour que les besoins de mobilité des seniors soient pris en compte, car ils sont souvent négligés. Le site web www.mobilite-seniors.ch, régulièrement mis à jour, propose de nombreux conseils en la matière.

La newsletter «Bon pied bon œil» est envoyée quatre fois par an. Enfin, l'ATE a



publié une jolie vidéo animée d'une minute et demie pour expliquer les Plans de mobilité destinés aux seniors. L'ATE attire activement l'attention du public à ce sujet: en mai, le Bureau romand a organisé un séminaire à Lausanne, consacré à la promotion de la mobilité des seniors. Un document présentant l'événement et les enseignements qu'il a permis de tirer est proposé au téléchargement.

L'ATE a aussi participé à un événement organisé à Genève dans le cadre de la journée internationale des seniors. La rue des Grottes a été fermée au trafic pour l'occasion, et des tables y ont été installées. Les seniors ont pu s'y réunir et déguster un délicieux menu. Le cours «être & rester mobile», soutenu par l'ATE, a été très demandé en 2023. Ce cours apprend aux participant·es à se déplacer à pied ou en TP de manière sûre et futée. Il leur apprend également à consulter les horaires sur leur smartphone et à acheter des billets sur Internet.

Pas de vélos-cargos lourds sur les pistes cyclables

Si l'on en croit le Conseil fédéral, les vélos-cargos commerciaux pesant jusqu'à 450 kg et mesurant jusqu'à 1,2 mètre de large pourront à l'avenir rouler sur les pistes cyclables. L'ATE y voit un risque pour la sécurité: les vélos-cargos ont sans aucun doute le potentiel de prendre en charge une partie des marchandises actuellement transportées en voiture, mais ils représentent aussi un danger pour les usagères et usagers de la route les plus vulnérables. C'est pourquoi ils doivent circuler sur la route ou sur la bande cyclable, et non sur les pistes cyclables. La loi sur les voies cyclables prescrit une infrastructure cyclable sûre. Avec cette adaptation, la piste cyclable deviendrait ainsi une zone d'insécurité potentielle.

En outre, le Conseil fédéral prévoit que les personnes circulant à vélo électrique rapide ou en vélo-taxi électrique puissent décider en fonction de la situation si elles souhaitent utiliser la piste cyclable ou rouler sur la route. Du point de vue de l'ATE, cette liberté de choix devrait s'appliquer à l'ensemble des cyclistes.

Plus d'informations

www.chemin-ecole.ch
www.chemindelecole.ch
www.walktoschool.ch
www.mobilitescolaire.ch
www.pedibus.ch
www.velobus.ch
www.journee-a-pied.ch
www.ate.ch/velo-electrique
www.restermobile.ch
www.mobilite-seniors.ch
www.loveisontheroad.ch

Le «Rayon Vert» remporte le Flâneur d'Or 2023

Dans le cadre du «Flâneur d'Or – Prix des aménagements piétons», l'alliance constituée par l'ATE, Mobilité piétonne Suisse et d'autres organisations partenaires récompense tous les trois ans des projets qui renforcent l'attrait des trajets à pied. En 2023, le jury a été séduit par le «Rayon Vert», un pont piéton reliant le nord et le sud de Renens, séparés par une voie ferrée. Sept autres projets ont reçu une distinction.

La sécurité en vélo électrique

Avec le soutien du Fonds de sécurité routière et du bpa, l'ATE a publié une brochure intitulée «La sécurité commence à l'achat – Guide pour l'achat d'un vélo électrique». Cette brochure aide à choisir le bon vélo électrique et donne des conseils pour éviter les accidents. Par ailleurs, l'ATE est le partenaire national d'«Amusebike». Ces cours gratuits de vélo électrique sont axés sur la sécurité, la convivialité et l'activité physique en plein air.

Love is on the road

En 2023 aussi, l'ATE a participé à la campagne «Love is on the road», dans laquelle un simulateur vélo virtuel confronte les utilisatrices et utilisateurs à des situations complexes sur la route.

Notre combat pour le climat

Nos principales activités de communication ont été consacrées à la loi sur la protection du climat et au référendum contre la folie autoroutière. Ce dernier a offert une excellente visibilité à l'ATE.

Nous avons débuté 2023 par une conférence de presse dans laquelle l'ATE a exigé une réorientation de la politique de construction des routes. Cette conférence a donné le ton d'une année placée sous le signe de la lutte contre les plans d'extension autoroutière totalement démesurés. En février, un dossier intitulé «Risques et effets secondaires» est paru dans le magazine de l'ATE: il mettait en évidence les lourdes conséquences qu'une extension de l'autoroute aurait pour l'être humain et l'environnement. Ce dossier était illustré par une représentante de la JeuneATE.



Un dossier du magazine présentait des idées pour un espace public faisant la part belle à la convivialité et aux espaces verts.

Grâce à son travail de presse intense et persévérant autour du référendum, l'ATE a été régulièrement présente dans les médias au second semestre de l'année. Elle a informé le grand public par de nombreuses publications sur les réseaux sociaux et par une campagne sur son site web, qui a rencontré un bel écho. Les membres de l'ATE et d'autres personnes abonnées ont reçu des informations sur l'actualité par des newsletters régulières.

Présentation de solutions

L'acceptation de la loi sur la protection du climat en juin a été un jalon important pour la politique climatique suisse. L'ATE a mobilisé ses membres par des informations détaillées dans le dossier de son magazine, des newsletters régulières et des publications sur les réseaux sociaux. Le dossier du

troisième numéro du magazine faisait la part belle aux solutions. Intitulé «Des rues qui s'animent», il montrait à quoi pourraient ressembler de futures rues non envahies par la circulation (automobile). La brochure richement illustrée relative à l'étude «Répercussions de la limitation à 30 km/h sur les transports publics», publiée au printemps et rapidement épuisée, mettait également l'accent sur les solutions.

Lors d'une conférence de presse qui s'est tenue à l'automne, l'ATE et l'association de consommateur-rices SKS ont présenté leurs exigences pour un système tarifaire de TP juste et transparent. Pour la première fois et suite au succès des versions en allemand, l'ATE a organisé des webinaires en français. L'équipe de la communication a également mis son savoir-faire et ses ressources à la disposition de la JeuneATE et du Bus des neiges.

Une couverture d'assurance attrayante et flexible

Depuis sa fondation, l'ATE propose à ses membres des assurances pouvant au besoin être adaptées selon le principe de la modularité. Ce qui permet d'éviter les doublons et la surassurance et d'économiser des primes. Grâce à un contrat collectif avantageux, les tarifs de l'ATE sont très intéressants.

Les membres de l'ATE profitent d'un potentiel d'économie grâce à des prix exclusifs et des prestations de pointe dans toutes les assurances. L'aperçu suivant illustre la diversité et l'attrait de notre portefeuille:

Assurance automobile

Plus de la moitié des membres de l'ATE possèdent encore une voiture et font le choix de l'assurer chez nous: l'ATE récompense la réduction des émissions de CO₂ par un rabais pouvant aller jusqu'à 40% grâce au «bonus écologique», unique en son genre. Une collaboration étroite avec la plateforme eco-auto.info a en outre été mise en place.



Plus d'informations
www.ate.ch/assurances

Avec **MyWay**, l'ATE propose une nouvelle assurance pour les véhicules à moteur, destinée aux automobilistes qui roulent peu. Les assuré-es bénéficient de la couverture d'une assurance automobile classique, mais ne payent que pour les kilomètres parcourus chaque mois en plus de la prime de base. L'assurance MyWay de l'ATE est ainsi une assurance auto au kilomètre, qui préserve l'environnement et le porte-monnaie.

Dépannage

Batterie déchargée, clés oubliées dans l'habitacle, pneu plat ou panne sèche: avec l'assurance dépannage de l'ATE, nos membres reçoivent de l'aide à n'importe quel moment et par n'importe quel temps.

Carnet d'entraide

Au moment de réserver un voyage, qui ne s'est pas posé la question de souscrire ou non une assurance annulation? Le fait est que le cumul de ce type d'assurances représente un certain budget sur une année, la plupart du temps sans offrir une couverture complète. Avec le Carnet d'entraide de l'ATE, nos membres sont quittes de contracter toute une série d'assurances voyage séparées. L'ATE propose en outre une couverture loisirs pour les billets de concert, les cours de formation continue, les abonnements de ski, etc.

Assurance ménage

L'assurance ménage de l'ATE offre de nombreux avantages par rapport aux assurances ordinaires:

- les membres de l'ATE peuvent composer leur propre couverture d'assurance selon le principe de modularité
- remplacement des biens à la valeur à neuf après trois ans sans sinistre, sans franchise (sauf pour les dommages naturels)
- rabais attrayant pour les jeunes adultes (20% jusqu'à 25 ans, 10% jusqu'à 30 ans)
- au choix avec ou sans bonus pour absence de sinistre

Responsabilité civile privée

L'assurance responsabilité civile privée de l'ATE protège les assuré-es en cas de dommages causés à des tiers. Il est possible de conclure une assurance individuelle ou en famille/couple.

- couverture des dégâts matériels et dommages corporels
- suppression de la franchise après trois ans sans sinistre
- sont assurés les personnes vivant dans le même foyer, y compris les enfants ayant une activité professionnelle (assurance familiale)
- rabais en combinaison avec des assurances pour véhicules à moteur ou des assurances-vie

Protection juridique

Les réalités quotidiennes montrent que les litiges résultant d'accidents de la circulation, de problèmes avec un-e bailleur-euse ou un-e employeur-euse, ou dans le cadre de contrats de vente ou de location ne sont pas rares. Souvent, un conseil par téléphone suffit. Mais parfois, l'intervention d'un-e juriste ou d'un-e avocat-e est nécessaire. Les membres de

l'ATE profitent de primes avantageuses, que ce soit pour la protection juridique circulation, privée ou combinée. Depuis 1979, Protekta est notre partenaire dans le domaine de la protection juridique privée.

Assurance objets de valeur

L'assurance objets de valeur permet aux membres de l'ATE de protéger leurs biens les plus précieux et les plus chers contre presque tous les risques pour une prime attrayante. Perte? Dommage? Destruction? Vol? Les membres profitent d'une prime avantageuse pour les objets précieux (pour une montre ou une bague d'une valeur de 5 000 francs, la prime s'élève à seulement 53 francs par an).

Assurance vélo

Vélo de ville, VTT, vélo de course ou vélo électrique: lorsque l'on aime son deux-roues, on veut pouvoir l'utiliser. L'ATE propose la meilleure protection qui soit au moyen d'une assurance vélo tout risque. Outre la couverture casco et contre le vol, l'ATE propose désormais également une assurance dépannage pour les vélos avec ou sans moteur.

Caisse-maladie

Grâce à une convention collective avec la KPT, les membres de l'ATE et leurs proches bénéficient d'une réduction de prime de 10% sur les assurances complémentaires.

Assurance animaux domestiques

En cas de maladie ou d'accident ou en voyage, «wau-miau» protège votre animal domestique des incidents et ce, dans le monde entier, 365 jours par an et 24 h/24, avec un rabais de 25% pour nos membres.

À la satisfaction des membres

Partenariat avec railtour

Les membres de l'ATE peuvent réserver leurs voyages – trajets en train, chambres d'hôtel, activités touristiques – directement sur la nouvelle plateforme mise à disposition par notre partenaire voyageur railtour. Spécialiste des destinations urbaines en train, railtour accorde une importance particulière aux voyages écoresponsables. Il met l'accent sur un tourisme durable dans la sélection des destinations, des moyens de transport et de l'hébergement. L'ATE et railtour unissent leur savoir-faire dans ce domaine afin de promouvoir des voyages durables.

Partenariat avec PubliBike et Velospot

Le véloportage n'est pas seulement bénéfique pour la planète : il offre un complément idéal aux moyens de transport privés ou publics. Les membres de l'ATE profitent de l'abonnement annuel B-Fit de PubliBike ou du National Classic de Velospot au prix de seulement 49,50 au lieu de 99.– francs.

Abonnement d'e-mobilité

Avec notre partenaire Carify, nous proposons à nos membres non motorisés des voitures électriques en abonnement. Les membres de l'ATE bénéficient de modèles de prix exclusifs et peuvent ainsi emprunter une voiture écologique et silencieuse lorsque c'est nécessaire.

Boutique ATE

Les articles de qualité de la boutique ATE et les accessoires lumineux pour les enfants ont fait l'objet de nombreuses commandes en 2023.

L'Indicateur, un objet de collection

Grâce à des initiatives privées et à l'ATE, cet objet très apprécié a encore pu voir le jour en 2023: 4 000 personnes se sont offert la sixième édition de l'Indicateur sur papier. Proposant des horaires complets pour les voyages en train, en car postal et en bateau sous une forme imprimée, l'Indicateur plaisait beaucoup. Mais en 2023, l'ATE a décidé de le publier pour la dernière fois et d'investir à la place dans d'autres produits innovants.

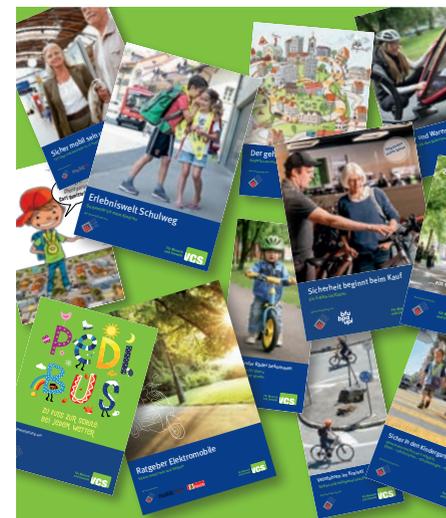
Une formation continue obligatoire appréciée

La formation obligatoire pour les nouveaux conducteurs et les nouvelles conductrices se déroule désormais sur une seule journée. En 2022, l'ATE l'a proposée à un prix préférentiel chez son partenaire Driving Center en Suisse alémanique, mais aussi en Suisse romande, au Centre de formation routière de Savigny (VD) et au Centre Top-Conduite de Develier (JU). L'offre bonus pour les membres a remporté un vif succès et l'offre spéciale pour les moins de 25 ans a incité quelques personnes à s'affilier à l'ATE. Des cours de sécurité ont également été dispensés aux conductrices et conducteurs expérimentés.

Adhésion

L'ATE convainc par ses thématiques concernant la politique des transports et la sécurité routière, mais aussi par des offres et des avantages attrayants. Avec ses campagnes, l'association parvient chaque année à attirer de nouveaux membres, que ce soit par des contacts directs, par des envois postaux ou par les nouveaux médias.

En 2023, près de 95 000 membres fidèles de l'ATE ont appuyé son engagement en faveur de la qualité de vie et de l'environnement par leur cotisation annuelle. Par ailleurs, de nombreux dons ont permis à l'ATE de mener des campagnes efficaces et ciblées.



Ces dons sont allés intégralement aux campagnes correspondantes. Un immense merci à toutes celles et à tous ceux qui ont soutenu notre travail en 2023!

IBAN CH48 0900 0000 4900 1651 0

Motif du paiement: don
ATE Association transports
et environnement, 3011 Berne

Des renseignements compétents par téléphone et par e-mail

Tous les jours, des spécialistes se tiennent à la disposition des membres de l'ATE par téléphone et par e-mail. Ils prennent également note des commandes de brochures et de guides gratuits de l'ATE et se chargent de leur envoi.

– téléphone 031 328 58 58

– e-mail ate@ate.ch

Au service de l'ATE – quelques portraits



Fabien Derivaz

Travaillant à l'administration des membres, je suis chargé de différentes tâches, par exemple de répondre aux questions de nos membres par courrier et par téléphone. L'ATE est une association importante, et je suis fier de pouvoir y faire ma part! Des records de température ont été enregistrés en 2023, et nous en avons ressenti les effets cet automne lors du renouvellement des adhésions. Je me rends au travail en train: cela me permet de faire une pause et d'apprécier le paysage. Je suis heureux de participer à des projets liés au développement des technologies numériques. Cela sera très utile à notre association.

Christine Steinmann



Je m'occupe de sécurité dans le trafic routier depuis de nombreuses années. Malheureusement, trop d'accidents graves continuent à se produire. Œuvrer dans ce domaine et pouvoir éviter ce type de drame est gratifiant et a du sens. Cette année, j'ai surtout travaillé sur la manière dont les personnes circulant à vélo électrique peuvent assurer leur propre sécurité. Cela a donné lieu à une collaboration entre plusieurs organisations, car ce n'est qu'en unissant nos forces que nous pourrions réduire encore le nombre d'accidents. Personnellement, j'aime

beaucoup me déplacer à vélo ou à pied: ainsi, je découvre tous les jours de petites choses passionnantes et je respire l'air frais.

Camille Marion



Je fais partie de l'équipe de communication et je m'occupe surtout des réseaux sociaux et de l'édition en français du magazine de l'ATE. J'apprécie le fait que mon travail à l'ATE corresponde à mes valeurs. Les projets que l'ATE réalise pour les enfants sur le chemin de l'école me plaisent tout particulièrement. La mobilité durant les loisirs est aussi un sujet qui me tient à cœur. Je suis fascinée par les trains de nuit, mais mes baskets restent mon moyen de transport préféré au quotidien. Le projet central de cette année a été le lancement du référendum contre la folie autoroutière, un défi que j'ai trouvé aussi intense que passionnant.

Corine Kibora



Je dirige la campagne Pedibus au Bureau romand: je fais en sorte que les enfants, dès leur plus jeune âge, puissent aller à l'école à pied, de manière à faire des expériences, à apprendre et à grandir! Ce qui compte à mes yeux, c'est de m'investir

pour une meilleure harmonie entre l'être humain et la nature. Cette année, j'ai beaucoup apprécié nos événements transgénérationnels, dans lesquels des seniors et des enfants ont pu échanger leurs expériences. Moi aussi, je me déplace le plus souvent à pied, de sorte à pouvoir observer mon environnement et rencontrer des gens.

Simon Dubach



Je travaille au service de la politique des transports, pour la plateforme comparative eco-auto.info. Nous évaluons l'impact des véhicules sur l'environnement et montrons ainsi quelles voitures sont les moins polluantes. La mobilité durable me tient à cœur, et c'est la raison pour laquelle je travaille à l'ATE. Mon moment fort de l'année a été le succès de la récolte de signatures pour le référendum contre la folie autoroutière. Cela nous donne des ailes pour la campagne de votation en 2024! Pendant mes loisirs, je me déplace à vélo chaque fois que c'est possible. Lorsqu'il fait mauvais temps, il m'arrive néanmoins de grimper dans un bus. Pour les voyages, j'adore prendre le train de nuit.



Carine Stucki-Steiner

En tant que coordinatrice des sections, je suis principalement chargée d'assurer la liaison entre ces dernières, le Secrétariat central et le Comité central. Je m'efforce de relayer les besoins de tout le monde, qui sont souvent très différents selon le sujet, la culture et la langue. Être en contact avec cette diversité est enrichissant. Le moment fort de l'année 2023 a sans aucun doute été le référendum. Les sections se sont énormément investies pour la récolte de signatures. En ce moment, un projet me plaît bien: les sections élaborent, à l'aide d'images, des visions futuristes des places connues dans leurs villes.

Michael Rytz



Voilà 25 ans que je travaille pour l'ATE, et je ne me suis pas ennuyé un seul jour. Je m'occupe de tout ce qui a trait à la sécurité routière. Comment sécuriser les voies piétonnes, les pistes cyclables et les trajets des enfants pour se rendre à l'école, et comment les rendre attrayants? Comment les usagers et usagers de la route peuvent se partager celle-ci sans danger? Cela m'enthousiasme de voir qu'un engagement convaincu pour une mobilité durable permet de changer les choses en Suisse. Un projet qui me plaît particulièrement est la campagne de mobilité scolaire «Arrêtez-vous pour les écolier-ères». Elle touche tous les automobilistes de toute la Suisse.

L'ATE Suisse en tant qu'association

L'ATE se bat pour des transports respectueux du climat et de l'environnement. C'est une association d'utilité publique, politiquement indépendante.

Assemblée des délégué-es ATE 2023

L'Assemblée des délégué-es (AD) est l'organe suprême de l'ATE. En 2023, elle s'est tenue à l'hôtel Ibis Styles à Lucerne. Le programme pluriannuel et le cadre financier 2024–2026 y ont notamment été adoptés.

Comité central de l'ATE

Le Comité central est l'organe directeur stratégique de l'association. Il représente l'ATE vis-à-vis de l'extérieur et veille à la mise en œuvre des décisions prises à l'Assemblée des délégué-es. En 2023, le Comité central s'est réuni dix fois, dont deux fois par vidéoconférence. À côté de cela, plusieurs réunions des commissions et des groupes de travail ont eu lieu.

Évaluation du travail de l'ATE

Conformément à la décision de l'Assemblée des délégué-es, l'ATE établit tous les deux ans un programme portant sur les trois années suivantes, cadre financier inclus. Il sert de base à la mise en œuvre du programme annuel, lequel comporte des indicateurs clairement quantifiables. L'ATE s'appuie pour ce faire sur la stratégie 2030.

L'approbation du programme annuel est du ressort du Comité central, tout comme celle du budget correspondant. Le Secrétariat central établit deux fois par an un rapport sur la réalisation des objectifs, afin de permettre, si nécessaire, d'adopter des mesures adéquates.

Membres du Comité central de l'ATE

- Ruedi Blumer (depuis 2014), Président
- Isabelle Pasquier-Eichenberger (depuis 2022), Vice-présidente
- Bruno Storni (depuis 2012), Vice-président
- Dominik Beeler (depuis 2022), Représentant jeuneATE
- Samuel Bendahan (depuis 2018)
- Evelynne Bezat-Grillet (depuis 2016)
- Heinz Flück (depuis 2018)
- Raphaël Fuhrer (depuis 2018)
- Natalie Imboden (depuis 2022)
- Martin Perrez (depuis 2018)
- Gabi Petri (depuis 2012)
- Michael Töngi (depuis 2018)

Sections

24 sections et 12 groupes régionaux dans tous les cantons suisses et dans la Principauté de Liechtenstein contribuent au rayonnement de la politique des transports de l'ATE, à l'échelle cantonale et régionale. Les sections sont des associations juridiquement indépendantes. Elles déterminent les axes essentiels de la politique des transports aux côtés de la Direction et du Comité central, à l'occasion de l'Assemblée des délégué-es et de conférences de planification.

En 2023, les sections se sont réunies une fois à Berne et une fois en ligne. Divers thèmes ont été abordés: nos visions d'avenir pour les villes, les passages piétons dans

les zones³⁰, les rues scolaires ou la nouvelle loi sur la protection des données. Par ailleurs, un atelier consacré au bruit de la route a été organisé en début d'année. Les sections romandes se sont aussi réunies en plus petit comité à Lausanne.

Recours

Nos recours concernent, par exemple, des projets de routes nationales et cantonales, des parkings, l'utilisation de bandes d'arrêt d'urgence ou encore la réduction des émissions sonores à la source par l'introduction de zones³⁰. Ils constituent une activité importante de l'ATE et s'étendent parfois sur plusieurs années. En 2023, l'ATE a fait recours pour sept nouvelles affaires, et cinq procédures ont été clôturées.

- plan d'aménagement détaillé du «Stockacker» (Chiètres)
- complément à la mise à l'enquête publique du projet relatif aux routes nationales: N1/embr. Zürich-Nord–embr. Zürich-Ost–embr. Brunau
- mise à l'enquête publique des plans de la desserte de Thal
- centre commercial Coop (Kaiseraugst)
- LenzoPark (Staufen)

Un succès a été enregistré dans le canton de Lucerne: la vitesse de 30 km/h sur la Luzernstrasse à Kriens doit être réexaminée en tant que mesure de protection contre le bruit – c'est ce que veut le Tribunal fédéral.

Secrétariat central de l'ATE (31.12.2023)

Direction de l'ATE Suisse:
– Anders Gautschi, Directeur

- Stéphanie Penher, responsable Politique des transports et campagnes
- Simon Hofmann, responsable Marketing et produits

En 2023, l'effectif de l'ATE Suisse avec ses bureaux à Berne et à Genève était le suivant:

- 73 collaborateurs·rices en moyenne annuelle, dont 15 au Bureau romand de Genève
- 53 équivalents plein temps en moyenne annuelle, dont 9 au Bureau romand de Genève

En outre, l'ATE a formé deux apprenti-es de commerce et offert des places de stage à six étudiant-es dans le domaine de la politique des transports et de la communication. Un emploi à 70 % est réservé à une personne en situation de handicap. Pour son engagement en matière d'égalité et sa politique de personnel axée sur la famille, l'ATE a reçu le label «Famille & Profession» du Bureau UND, Équilibre entre famille et emploi pour les hommes et les femmes.

Protection des données

La nouvelle loi sur la protection des données, en vigueur depuis le 1er septembre, a entraîné certaines adaptations au sein de l'ATE. Avant même sa révision, un groupe de travail interne a planché sur le sujet et pris des mesures préventives en collaboration avec une juriste externe et une spécialiste de la protection des données. L'ATE a amélioré le traitement des données via son site web, publié la déclaration de protection des données requise et défini un point de contact pour répondre aux questions liées aux données personnelles à l'aide d'un nouveau processus.

Plus d'informations
www.ate.ch/sections-ate
www.ate.ch/portrait-de-late
www.ate.ch/statuts

Collaboration et partenaires

L'ATE collabore avec de nombreuses organisations actives dans la politique de l'environnement et des transports et entretient d'importants partenariats.

JeuneATE

Créée en 2020, la JeuneATE fait entendre la voix des jeunes en matière de politique des transports. Depuis 2022, elle possède un siège au Comité central, deux sièges à l'Assemblée des délégués et deux sièges dans deux conférences de planification.

www.jeune-ate.ch



La JeuneATE s'est réunie en février pour une retraite qui lui a permis de planifier les principales activités de l'année.

Cycla et Pro Velo

L'ATE est membre de fondation de l'alliance suisse du vélo Cycla, qui a pour but d'améliorer les conditions cadres de la circulation à vélo. L'ATE collabore étroitement avec Pro Velo, notamment dans le cadre de campagnes communes liées à la sécurité des transports.

www.pro-velo.ch

www.cycla.ch

Alliance-Environnement

Aux côtés de Greenpeace, Pro Natura et du WWF, l'ATE est membre de l'Alliance-Environnement et coopère avec les partenaires de coordination de l'Alliance que sont Birdlife, la Fondation suisse de l'énergie (SES) et l'Initiative des Alpes.

www.alliance-environnement.ch

Alliance climatique

L'Alliance climatique regroupe plus de 90 organisations de Suisse qui s'engagent dans la lutte contre le réchauffement climatique.

www.alliance-climatique.ch

CESAR (Coalition environnement et santé pour un transport aérien responsable)

CESAR a pour objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre, de polluants et de bruit des transports aériens sur le plan national. En 2020, CESAR compte 27 membres. La Coalition est coprésidée par Lisa Mazzone et Priska Seiler Graf (conseillère nationale, PS) et son secrétariat est assuré par l'ATE.

www.cesar-klug.ch

Jury du prix FLUX

Le prix «FLUX – Pôles d'échanges d'or» est mis sur pied conjointement par CarPostal, l'Union des transports publics (UTP) et l'ATE. Il récompense chaque année une commune pour un pôle d'échanges qui se distingue tant du point de vue des passagères et passagers des TP que par son exploitation. En 2023, le prix FLUX a été attribué à Bellinzone (TI).

www.flux.swiss



La passerelle piétonne «Rayon Vert» à la gare de Renens a reçu le prix du «Flâneur d'Or» en 2023.

Topten.ch

L'ATE collabore étroitement avec Topten pour la réalisation de ecoauto.info. Le site web suisse présente avec clarté les meilleures voitures dans toutes les catégories. Il donne accès, via des liens bien visibles, au site web de l'ATE eco-auto.info.

www.topten.ch

La plateforme internationale de Topten fournit quant à elle des données automobiles étrangères.

www.topten.info

Quality Alliance Eco-Drive (QAED)

La QAED a pour objectif de former les conducteurs et conductrices de voitures et de poids lourds à la conduite économe Eco-Drive. L'ATE est représentée par son expert Martin Winder au comité de la QAED.

www.ecodrive.ch

Jury Flâneur d'Or

En 2023, la passerelle piétonne «Rayon Vert» à Renens a reçu le prix du «Flâneur d'Or». L'ATE soutient ce prix, qui récompense tous les trois ans des infrastructures publiques exceptionnelles en faveur des piétons, et fait partie de son jury.

www.flaneurdor.ch

Engagement européen pour des transports durables

Transport and Environment (T&E)

Cette structure faitière réunit près de 60 organisations (membres et soutiens) de 23 pays, actives dans le domaine des transports et de la protection de l'environnement. L'ATE est représentée au sein de son comité par Stéphanie Penher. Les secrétariats de T&E et de l'ATE collaborent étroitement du point de vue des thématiques abordées.

www.transportenvironment.org

Stay Grounded

Plus de 190 organisations dans le monde entier sont affiliées au réseau Stay Grounded. L'objectif de ses nombreuses actions à la portée internationale est la réduction du trafic aérien et de ses conséquences négatives.

www.de.stay-grounded.org

Échanges avec le VCD et le VCÖ

L'ATE travaille en étroite collaboration avec ses organisations sœurs que sont les associations transports et environnement d'Allemagne VCD et d'Autriche VCÖ. Lors des rencontres annuelles, les débats concernent les principaux projets de politique des transports, les synergies potentielles et la stratégie au niveau européen.

www.vcd.org

www.vcoe.at

Secrétariat central

BE ATE Association transports et environnement
Aarberggasse 61, 3001 Berne
Tel. 031 328 58 58
ate@ate.ch
www.ate.ch

GE Bureau romand
Rue des Gares 9, 1201 Genève
Tel. 022 734 70 44
ate@ate.ch
www.ate.ch

Sections

AG VCS-Sektion Aargau
Bachstrasse 43, 5000 Aarau
Tel. 062 823 57 52
info@vcs-ag.ch
www.vcs-ag.ch

BE VCS-Sektion Bern
Bollwerk 35, 3011 Bern
Tel. 031 318 54 44
info@vcs-be.ch
www.vcs-be.ch

BS LU VCS-Sektion beider Basel
Gellertstrasse 29, 4052 Basel
Tel. 061 311 11 77
info@vcs-blbs.ch
www.vcs-blbs.ch

FL VCL Fürstentum Liechtenstein
Postfach 813, 9490 Vaduz
Tel. 00423 232 54 53
info@vcl.li
www.vcl.li

FR ATE Section Fribourg
Route de la Fonderie 8C, 1700 Fribourg
Tel. 079 559 10 40
info@ate-fr.ch
www.vcs-fr.ch

GE ATE Section Genève
Rue des Gares 9, 1201 Genève
Tel. 022 734 70 64
info@ate-ge.ch
www.ate-ge.ch

GL VCS-Sektion Glarus
Postfach 839, 8750 Glarus
Tel. 076 394 10 49
vcs.gl@gmx.ch
www.vcs-gl.ch

GR VCS-Sektion Graubünden
Hartbertstrasse 11, 7000 Chur
Tel. 081 552 04 02
info@vcs-gr.ch
www.vcs-gr.ch

JU ATE Section Jura
Rue de l'Hôpital 24
2800 Delémont
Tel. 078 636 03 48, info@ate-ju.ch
www.ate-ju.ch

LU VCS-Sektion Luzern
Brüggliasse 9, 6004 Luzern
Tel. 041 420 34 44
info@vcs-lu.ch
www.vcs-lu.ch

NE ATE Section Neuchâtel
Rue Louis-Favre 1, 2000 Neuchâtel
Tel. 032 724 28 28
info@ate-ne.ch
www.ate-ne.ch

OW NW VCS-Sektion Ob- und Nidwalden
6370 Stans
Tel. 079 836 60 11
info@vcs-ownw.ch
www.vcs-ownw.ch

SG APP VCS-Sektion St. Gallen/Appenzell
Geltenwilenstr. 23, 9000 St. Gallen
Tel. 071 222 26 32
info@vcs-sgap.ch
www.vcs-sgap.ch

SH VCS-Sektion Schaffhausen
Postfach 264, 8201 Schaffhausen
Tel. 077 448 39 68
info-vcs-sh@verkehrsclub.ch
www.vcs-sh.ch

SO VCS-Sektion Solothurn
Niklaus-Konradstr. 18, 4500 Solothurn
Tel. 079 884 62 06
info@vcs-so.ch
www.vcs-so.ch

SZ VCS-Sektion Schwyz
Schmiedgasse 32, 6430 Schwyz
Tel. 076 570 48 59
info@vcs-sz.ch
www.vcs-sz.ch

TG VCS-Sektion Thurgau
Grenzstrasse 13, 8280 Kreuzlingen
Tel. 052 740 28 27
info@vcs-tg.ch
www.vcs-tg.ch

TI ATA Sezione della Svizzera Italiana
Piazza Indipendenza 6, 6500 Bellinzona
Tel. 076 443 02 63
info@ata-ti.ch
www.ata.ch

UR VCS-Sektion Uri
Hellgasse 23, 6460 Altdorf
Tel. 041 871 10 16
vcs-uri@gmx.ch
www.vcs-ur.ch

VD ATE Section Vaud
Case postale 109, 1001 Lausanne
Tel. 021 323 54 11
info@ate-vd.ch
www.ate-vd.ch

VS VCS-Sektion Wallis
Bielastrasse 64, 3900 Brig
Tel. 079 353 01 19
info@vcs-vs.ch
www.vcs-vs.ch

VS ATE Section Bas-Valais
Rue de l'Hôtel de Ville 2, 1920 Martigny
Tel. 024 472 72 39
ate.valaisromand@gmail.com
www.ate-vs.ch

ZG VCS-Sektion Zug
Metallstrasse 5, 6300 Zug
Tel. 041 780 88 38
info@vcs-zg.ch
www.vcs-zg.ch

ZH VCS-Sektion Zürich
Postfach 230, 8040 Zürich
Tel. 044 291 33 00
vcszh@swissonline.ch
www.vcs-zh.ch

ATE Association transports et environnement
Aarberggasse 61
Case postale
3001 Berne
Tél. 031 328 58 58
www.ate.ch
ate@ate.ch

Pour une mobilité
d'avenir

